

FORTES CHALEURS

LE DISPOSITIF DE VIGILANCE À CHAVILLE



CANICULE EXTRÊME

- Canicule avérée très intense et/ou durable
- Mobilisation maximale
- Mise en œuvre de mesures exceptionnelles



ALERTE CANICULE

- Période de chaleur intense
- Mobilisation des acteurs concernés
- Mise en œuvre de mesures de gestion adaptées à la prise en charge notamment des personnes à risque



AVERTISSEMENT CHALEUR

- Phase de veille renforcée, en cas de pic de chaleur ou d'épisode persistant de chaleur
- Mise en œuvre de mesures graduées et préparation à une montée en charge des mesures, notamment en matière d'information et de communication



VEILLE SAISONNIÈRE

- Niveau activé automatiquement du 1er juin au 30 septembre
- Mise en œuvre d'un dispositif d'information préventive
- Suivi des personnes dites "fragiles" et préalablement recensées





INFORMATION DE LA POPULATION

- Utilisation de tout support de communication : magazine municipal, flyers, panneaux lumineux, site de la Ville, réseaux sociaux...
- Communication de lieux rafraîchis préalablement identifiés
- Rappels récurrents des consignes de prévention
- Accueils de loisirs et activités jeunesse : sensibilisation des parents (habillement des enfants, casquettes, crème solaire...)

PERSONNES "FRAGILES" OU "ISOLÉES"

- Actualisation des fichiers avec nouvelles inscriptions
- Suivi téléphonique 2 fois/semaine auprès des personnes référencées
- Dispositif OYES de l'agence AutonomY: recrutement d'agents de convivialité pour des appels téléphoniques, des visites à domicile et l'organisation d'un planning d'activités afin de rompre l'isolement
- Contact et communication avec les services d'aides à la personne et autres partenaires

ACTIONS DU PÔLE SENIORS

- Distribution de bouteilles réutilisables aux bénéficiaires du portage de repas
- Transfert d'appel du Pôle vers la garde itinérante de nuit, de 17h à 8h30 : veille téléphonique
- Identification de référents canicule



INFORMATION DE LA POPULATION

- Appel à la vigilance via l'ensemble des canaux de communication
- Communication de lieux rafraîchis préalablement identifiés
- Rappels récurrents des consignes de prévention, notamment à la veille des week-ends et jours fériés

PERSONNES "FRAGILES" OU "ISOLÉES"

- Suivi téléphonique journalier auprès des personnes référencées
- Dispositif OYES : accent mis sur les visites à domiciles effectuées par les agents de convivialité

COORDINATION AVEC LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES

- Contact avec les dispositifs et associations du secteur disponibles et/ou en alerte
- Intensification de la communication auprès des partenaires et au sein des services de la Ville susceptibles d'être mobilisés

ANTICIPATION MAXIMALE

- Préparation générale à une montée en charge en vue d'un éventuel passage au niveau 3 - alerte canicule
- Vérification de l'ensemble du matériel et des dispositifs par les services dédiés



INFORMATION DE LA POPULATION

- Intensification des actions de communication au niveau de la ville, via tous les canaux : recommandations, lieux rafraîchis mis à disposition...
- Diffusion de messages d'alerte

PERSONNES "FRAGILES" OU "ISOLÉES"

- Mobilisation des services municipaux pour apporter de l'eau si besoin, transporter des personnes dans des lieux plus frais et/ou effectuer des visites à domicile
- Campagne d'appels automatiques avec diffusion d'un message d'information pour les bénéficiaires de la téléassistance

VIGILANCE PARTICULIÈRE CONCERNANT L'ENFANCE

- Vigilance envers tout signe de dégradation de la santé et sensibilisation des personnels au repérage des troubles (symptômes du coup de chaud) et aux mesures de prévention
- Surveillance accrue lors d'activités ou sorties en plein air

PRÉMICES D'UNE GESTION DE CRISE

- Préparation d'une éventuelle cellule de crise
- Remontées d'informations quotidiennes en interne et à la Préfecture



INFORMATION DE LA POPULATION

- Intensification des messages d'alerte : préconisation de ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée
- Communication par SMS aux parents

PERSONNES "FRAGILES" OU "ISOLÉES"

- Mobilisation maximale : regroupement des personnes "fragiles" et "isolées" dans un lieu rafraîchi référencé au préalable

GESTION DE CRISE

- Situation de crise intersectorielle : les services municipaux interviennent en appui des actions mises en place par l'État